



*Aux parois d'escalade  
je porte un casque !*

1. Vous devez payer vos droits d'accès pour profiter du site.
2. Le port du casque est obligatoire.
3. Les animaux domestiques (chiens, chats, ...) sont interdits.
4. Vous devez maîtriser vos techniques enseigné dans un cours de moulinette.
5. Les ancrages ne doivent pas être utilisés pour descendre quelqu'un en rappel.
6. Vous avez la responsabilité de vérifier les ancrages avant chaque utilisation.
7. Seul les personnes détenant un brevet de compétence en escalade et des assurances sont autorisées à enseigner sur ce site. Informez vous des conséquences possibles lors d'un accident.
8. Vous devez rapporter tout ce que vous apporter à la paroi.
9. Il est interdit d'installer des ancrages sans la permission de la SEBKA.

Aidez-nous à conserver l'accès à ce site.

AIDEZ-NOUS A FAIRE RESPECTER CES RÈGLEMENTS